

PROFIL GENERAL DU POSTE

L'accroissement contemporain des inégalités justifie d'étudier la fabrique organisationnelle des processus de classement, de hiérarchisation et de subordination. Le recrutement d'un-e assistant professor spécialiste des approches organisationnelles des inégalités vise à renforcer les capacités du CSO sur ces enjeux, à la croisée des sociologies économique, des organisations, de l'action publique, des mobilisations, du travail, du droit et de l'expertise.

FONCTIONS

Recherche

La nouvelle recrue conduira des recherches empiriques approfondies, assises sur la production de données originales.

- Elle pourra être spécialiste d'un rapport social à titre principal (classe, genre, race, sexualité, âge, handicap), tout en veillant à aborder celui-ci dans ses interdépendances avec les autres rapports sociaux.
- Elle pourra travailler sur différentes dimensions des inégalités (économiques, symboliques, culturelles, etc.), et dans différents domaines, en particulier ceux qui sont au cœur de l'agenda du laboratoire : santé ; enseignement supérieur ; environnement ; mouvements sociaux ; numérique ; justice.
- Elle pourra porter sur la distribution du pouvoir au sein des organisations de travail (publiques ou privées), sur la contribution des organisations aux inégalités concernant leurs destinataires (clientèle, patientèle, bénéficiaires, usager-es, etc.), ou encore sur les inégalités entre organisations (selon la division du travail entre administrations et/ou associations, selon les systèmes de sous-traitance entre entreprises, etc.).
- Elle pourra également interroger les systèmes de justification et les controverses suscités par les inégalités, à l'aune des savoirs et de l'expertise qu'elles suscitent.
- Elle pourra étudier la place des normes et de l'action publique dans l'institutionnalisation et la transformation des dynamiques inégalitaires, s'agissant notamment de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations, de la valorisation de la « diversité » ou encore des transformations des politiques sociales, fiscales et pénales.
- Elle pourra enfin proposer une analyse historicisée des processus étudiés, ou une comparaison entre plusieurs contextes nationaux, de manière à ne pas surestimer la singularité de ce qui s'observe ici et maintenant.

Les travaux de la nouvelle recrue pourront s'inscrire dans les différentes démarches collectives à Sciences Po, en particulier :

- Le LIEPP (Laboratoire Interdisciplinaire d'Evaluation des Politiques Publiques) notamment son axe Discriminations et politiques catégorielles,
- Le Programme de Recherche et d'Enseignement des Savoirs sur le Genre (PRESAGE).

Un investissement soutenu dans la vie collective du laboratoire est également attendu.

La recherche à Sciences Po

Sciences Po est une institution d'enseignement supérieur et de recherche en sciences humaines et sociales. Sa communauté scientifique permanente – 268 professeur-es et chercheur-es – est structurée en 12 entités (dont 6 unités mixtes avec le CNRS et 3 équipes d'accueil), réparties en 5 départements disciplinaires (sociologie, science politique, histoire, économie et droit).

L'unité de rattachement

Unité mixte de recherche de Sciences Po et du CNRS, le Centre de Sociologie des Organisations a été fondé par Michel Crozier en 1964. Le CSO inscrit ses travaux au confluent de la sociologie des organisations, de la sociologie économique et de la sociologie de l'action publique, afin de repenser ensemble les transformations de l'Etat, des marchés et des organisations.

Aujourd'hui, le CSO compte 80 membres, dont 29 chercheur-es et enseignant-es-chercheur-es issu-es de différentes disciplines des SHS.

Ses recherches sont structurées en cinq axes :

- Droit, normes et régulations ;
- Travail, emploi et profession ;
- Gouvernance et organisations économiques ;
- Savoirs, sciences et expertise ;
- Action publique et transformation de l'Etat.

Examen des dossiers

Le comité de sélection examinera les candidatures en septembre 2024 et procédera à une sélection des candidats qui seront auditionnés.

Enseignement

Le service d'enseignement est de 128h/an, soit 3 cours magistraux de 24 heures et 56 heures de services pédagogiques complémentaires, aux deux niveaux d'enseignement proposés par Sciences Po : collège et écoles (y compris le parcours doctoral). Le service est allégé à 88h/an pendant les 3 premières années de la tenure track (2 cours de 24 heures et 48 heures de service pédagogique complémentaire).

Il est attendu de la future recrue qu'il ou elle assure des cours en collège dans l'un des sept campus de Sciences Po, ainsi que des cours au niveau master dans l'une ou plusieurs des écoles de Sciences Po. Les candidat-es devront être en mesure d'enseigner la sociologie générale comme les approches organisationnelles des inégalités.

La capacité des candidat-es à enseigner en anglais et en français, et sur des domaines et des objets qui dépassent les strictes limites de leurs intérêts de recherche sera particulièrement appréciée.

PROFIL

Les candidat-es devront avoir soutenu une thèse en sociologie ou en science politique et témoigner d'une excellente connaissance d'un ou de plusieurs champs dans lesquels s'inscrivent les recherches du CSO. Leurs recherches devront se caractériser par un fort ancrage empirique, avec le recours à une combinaison de : méthodes qualitatives (entretiens, observation, analyse documentaire) ; méthodes quantitatives (méthodes statistiques, analyse longitudinale, analyse dynamique des réseaux ou analyse textuelle) ; méthodes numériques. Les recherches devront également témoigner de ses capacités d'inscription dans des débats plus généraux en sociologie sur le capitalisme, l'État, le marché, l'action collective, les politiques publiques, les sciences et les techniques, ou le droit.

Les candidat-es doivent être inscrit-es dans une démarche d'internationalisation à travers leurs publications et une insertion dans des réseaux scientifiques internationaux.

Un excellent niveau d'anglais est indispensable, un bon niveau de français est attendu.

Sciences Po est un employeur qui respecte l'égalité des chances et s'engage à assurer une représentation équilibrée des sexes, des zones géographiques et des minorités. Les candidatures de femmes sont particulièrement bienvenues.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les candidat-es, titulaires d'une thèse au moment du dépôt de leur candidature, soumettront leurs dossiers électroniquement avant le 2 septembre 2024 à l'adresse recruitment.cso@sciencespo.fr. Ce dossier sera constitué des documents suivants :

- Une lettre de candidature avec un projet de recherche ;
- Un CV avec une liste complète des publications ;
- 3 publications marquantes ;
- Un syllabus de cours proposé en collège ou en master et, si possible, les évaluations d'enseignements déjà dispensés.

Auditions

Les auditions auront lieu à Paris en octobre 2024. Elles se dérouleront en deux parties. La première partie, ouverte au public, comprendra une présentation des travaux du candidat, suivie d'une discussion avec les membres du comité de sélection et les membres du public. La seconde partie consistera en un entretien avec le seul comité de sélection.

Décision, prise de fonction

La décision de recrutement sera prise au plus tard en novembre 2024.

La prise de fonction est prévue le 1^{er} septembre 2025.

Contacts

Emilie Biland-Curinier, présidente du comité de sélection.

recruitment.cso@sciencespo.fr

Lien utiles

CSO: www.sciencespo.fr/cso